

## Observation 1

Dadame ROUSSEAU Nadeline  
4 chemin du Moulin Carré  
St. Gommers sur Loire.

Je ne suis pas opposée à ce que des maisons soient  
construites sur le terrain de la Gaillardière, mais ce qui  
m'interpelle c'est la densité des constructions, le manque de  
place qui il y aura pour des espaces verts, les nuisances que  
cela apportera au quartier et le stationnement à l'intérieur du  
lotissement.  
Connaissant bien le terrain qui est très chétif n'y aura  
il pas des fissures pour nos maisons qui sont proches.  
Il est question aussi qu'il y ait un petit immeuble dans  
l'angle: ou se stationneront sous ces véhicules !!

le 28 février 2018.

O. Rousseau

Complément. je demande au préalable un constat de  
nuisance de ma maison car, je crains que les fondations  
du futur lotissement, n'entraînent des fissures à ma  
maison

le 28 février 2018

O. Rousseau